

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITE

SOCIÉTÉ CIVILE GUINÉENNE

Réseau Convergence des Jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie (Réseau CoJeLPaiD)



TOUS POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE

Synergie des Organisations de la Société Civile pour la Prévention Electorale et leur Résolution (SYN.CE.RE)



RAPPORT FINAL DE L'OBSERVATION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 18 OCTOBRE 2020 EN GUINEE PAR LE RESEAU COJELPAID



Sigle et définition

CoJeLPaiD	Convergence des Jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie
IFES	Fondation Internationale pour les Systèmes Electoraux
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
SYNCERE	Synergie des Organisations de la Société Civile pour la Prévention des Conflits Electoraux et pour leur Résolution
AGSP	Association Guinéenne des Sciences Politiques
PV	Procès-Verbal
BV	Bureau de Vote



SOMMAIRE

I	Introduction	4
II	Mécanisme d'observation, d'analyse et d'atténuation des facteurs de conflit	4
III	Synthèse des conclusions	5
1	Sur la période préélectorale	5
2	Du jour du scrutin	7
3	De la remontée et la centralisation des PV de Bureaux de Vote	8
4	Anomalies/Incidents ou Facteurs de risques de conflits observés et alertés	8
IV	Les forces	10
V	Les recommandations	11
VI	Conclusion de l'analyse situationnelle	12

I. INTRODUCTION

L'organisation du scrutin du 18 octobre 2020 pour élire un nouveau Président de la République parmi les douze (12) candidats en lice fut une importante épreuve pour la Guinée dans l'encre de sa démocratie et sa stabilité. Compte tenu du contexte très tendu de ce scrutin particulier qui interpellait chaque guinéen de façon individuelle ou collective à se mobiliser pour des élections libres, transparentes et apaisées, le Réseau CoJeLPaiD avec l'appui de ses partenaires (CENI, IFES, Personnes ressources ou Consultants), à l'instar des autres Plateformes/Organisations de la société civile guinéenne, à travers son programme "**Guinée Elections Sans Violence**" s'est engagé activement dans le processus par des actions de : (i) – Informations, formation et sensibilisation, (ii) – la promotion du dialogue entre les parties prenantes par la médiation sociale, (iii) – le monitoring (observation, analyse et atténuation) des facteurs de conflit/contentieux électoral.

C'est dans ce cadre, que le Réseau Convergence des jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie (COJELPaiD) a, au titre de la Synergie SYN.CE.RE, mis en place un mécanisme d'observation électorale pour l'évaluation et d'atténuation des facteurs de conflits électoraux qui s'est étalé sur la période d'avant, pendant et après le scrutin.

Il faut rappeler que ce présent rapport qui traite de façon définitive du volet monitoring (observation, analyse et atténuation) des facteurs de conflit/contentieux électoral relatif à l'organisation du scrutin de l'élection du 18 octobre 2020 en Guinée, ne prend pas en compte ni du volet (i) – Informations, formation et sensibilisation a été appuyé en partie par la CENI, et non plus du volet (ii) – la promotion du dialogue entre les parties prenantes par la médiation sociale qui a connu une forte implication des Leaders Rillieux. C'est dans ce cadre, que le Réseau Convergence des jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie (COJELPAID) a, au titre de la Synergie SYN.CE.RE, mis en place un mécanisme d'observation électorale pour l'évaluation et d'atténuation des facteurs de conflits électoraux qui s'est étalé sur la période d'avant, pendant et après le scrutin.

Ainsi, ce présent rapport traite de façon définitive le volet monitoring (observation, analyse et atténuation) des facteurs de conflit/contentieux électoral relatif à l'organisation du scrutin de l'élection du 18 octobre 2020 en Guinée. Il ne prend cependant pas en compte, les volets liés à l'information, formation et sensibilisation financé en partie par la CENI, ainsi que la promotion du dialogue entre les parties prenantes par la médiation sociale qui a connu une forte implication des Leaders religieux.

II. MECANISME D'OBSERVATION, D'ANALYSE ET D'ATTENUATION DES FACTEURS DE CONFLITS

Pour la matérialisation de son dispositif relatif à l'observation, le Réseau CoJeLPaiD, a développé le mécanisme suivant :

- 1) Mobilisation, formation et déploiement de 200 Observateurs dans la zone spéciale de Conakry et les sept (7) régions administratives du pays à travers l'accompagnement des personnes ressources et membres du réseau,
- 2) Mise en place d'un dispositif de remonté, d'analyse et de capitalisation sur les facteurs de conflits via une plateforme virtuelle sur WhatsApp, la remontée physique des fiches renseignées et une base de données dont la conception et la mise en œuvre ont été facilité par IFES au compte de la Synergie SYN.CE.RE ;
- 3) Alerte et communication avec les Institutions (CENI, Cour Constitutionnelle, partenaires) en charge de la gestion du contentieux électoral à travers le Centre Opérationnelle d'Observation Electorale (C2O) qui a été installée à OCPH sis à LAMBAYI ;

- 4) La Communication préventive en l'endroit du public grand et, en particulier les jeunes et les enfants, par le biais des médias, les organisations membres et partenaires, les réseaux sociaux et les rencontres.

III. SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

1. Sur la période préélectorale

1.1. De la Campagne électorale:

- ☞ Une forte mobilisation des populations autour des meetings et caravane sous forme de cortèges politiques ;
- ☞ Une forte sensibilisation des populations par les organisations de la société civile et les leaders religieux ;
- ☞ Une communication politique beaucoup plus axée sur du sensationnel et des invectives que sur des projets de société pour l'amélioration des conditions de vie des populations. D'où une invite de la société civile à travers SYN.CE.RE a été lancée à l'ensemble des candidats au respect des textes de lois et les conventions/traités auxquels notre pays a librement souscrit en matière électorale ;
- ☞ Une faible mobilisation de l'USSEL pour la sécurisation de la campagne, ayant entraîné des violences sur des cortèges et la restriction de droits d'accès de certains leaders pour mener la campagne.

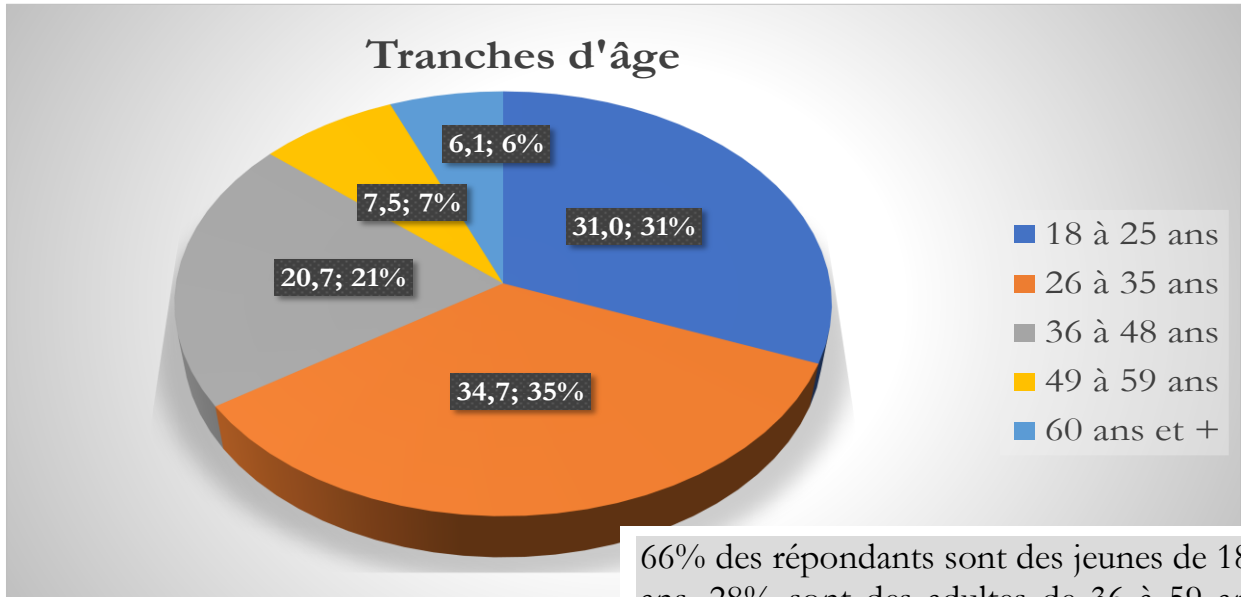


1.2. Du fichier électoral et de la distribution des cartes d'électeurs

- ☞ Une garantie témoignée sur la fiabilité du fichier dû aux résultats de l'audite par les experts de la **CEDEAO** et la restitution de la mission conjointe **CEDEAO – UA – NU** sur la situation socio politique du pays ;
- ☞ Des conditions nécessaires ont été réunies par la **CENI** et ses démembrements pour la distribution des cartes d'électeur ;
- ☞ Les partis politiques et les organisations de la Société civile ont mené des campagnes de sensibilisation pour le retrait des cartes ;

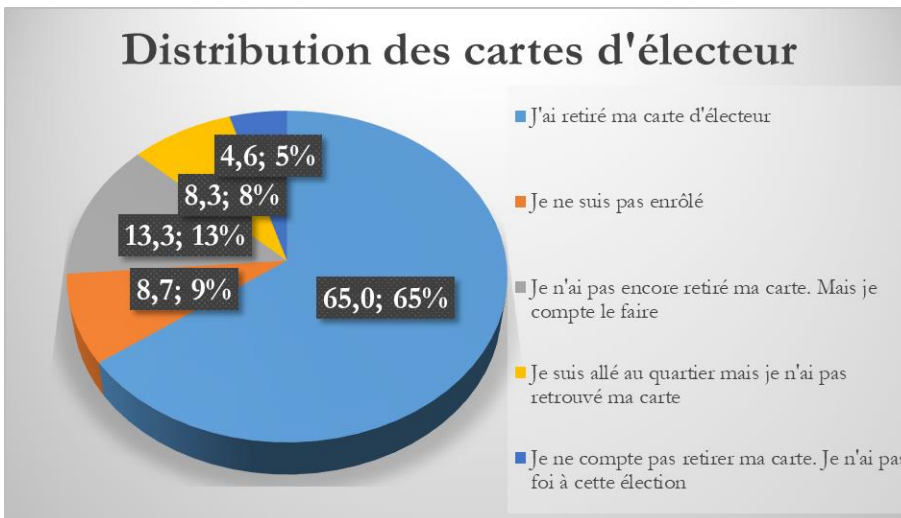
☞ Un taux de retrait satisfaisant des cartes d'électeurs à (plus de **65%** pour la zone spéciale de Conakry et **92,7%** pour les régions de l'intérieur à la date du **15/10/20**, selon l'Etude menée par l'AGSP en collaboration avec le Réseau CoJeLPaiD).

Taux à Conakry

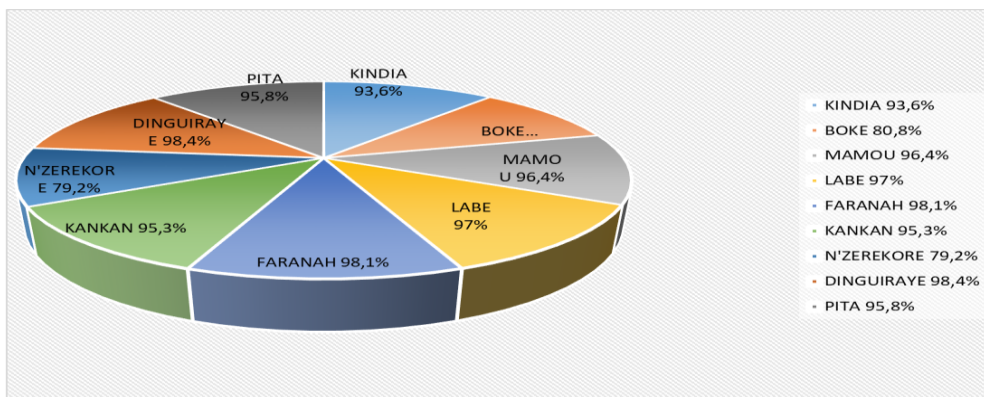


66% des répondants sont des jeunes de 18 à 35 ans. 28% sont des adultes de 36 à 59 ans. Et 6% sont des personnes âgées

Taux distribution des cartes d'électeurs



Taux distribution des cartes en moyenne dans les régions + 2 prefectures à titre ullistratif



- ☞ L'affichage très tardive des listes électorales et le manque de pré affichage des listes, qui a été en soi une violation de droit des électeurs et aurait pu constituer un facteur de risque de violence post préélectoral si des actions de sensibilisation d'envergure n'avaient été mené par la société civile avec un certain appui de la CENI et d'autres partenaires ;
- ☞ Une faible mobilisation des populations pendant la première semaine de la révision exceptionnelle du fichier électoral et le temps de révision jugé insuffisant, qui pourront être à la base de la réduction du nombre d'inscrits sur le fichier électoral ;

2. Du Jour du Scrutin

- 2.1. **L'ouverture des bureaux de vote** : Dans les régions à l'intérieur du pays, les bureaux de vote ont quasiment ouvert à l'heure. Les quelques cas de retard constatés étaient entre autres liés au faible niveau par endroit de certains membres des BV sur la gestion du matériel électoral.

Par contre, dans la zone spéciale de grand Conakry, près **16%** de BV ont ouvert entre 7H 30mn - 8 heures et même au-delà, donc avec un faible retard. Une situation qui peut s'expliquer à la foi par le niveau relativement faible par endroit de certains membres des BV pour la gestion du matériel électoral, mais aussi les fortes pluies qui se sont abattues sur Conakry le matin avec des BV qui sont installés sous des hangars très peu à l'abri des intempéries de la nature et même exposés à des risques d'insécurité liés à l'incivisme ;

- 2.2. **Matériel électoral** : Il faut signaler que nos observateurs ont constaté par endroit des manques de matériel qui variaient entre bulletins de vote, taille crayon, rouleau de ruban adhésif et de pair de ciseaux. Il faut préciser que le manque de ces matériels constaté par exemple à Kaloum centre de vote Lycée 28 septembre, Kindia, Dubréka et Labé, n'étaient pas cumulatifs à la fois dans les mêmes BV. Ces aspects étaient remontés immédiatement à la CENI, qui généralement prenait des mesures correctives à temps.
- 2.3. **Présence des membres de BV** : Dans les BV observés, les membres étaient généralement présents au complet... sauf dans certains cas comme dans le quartier bantounka 1, commune de Ratoma, où nos observateurs ont noté l'absence du Président de BV qui a été remplacé par le vice-président.
- 2.4. **Présence des agents de sécurités** : Dans la quasi-totalité des BV observés, les agents de sécurités (USSEL) étaient présents à la rentrée conformément aux dispositions réglementaires, excepté quelques cas où les BV étaient installés sous des hangars et autres, exposés au risque d'insécurité, dans lesquels on pouvait constater des agents presque confondus aux membres des BV.
- 2.5. **Présence des délégués dans les BV** : Il est à noter qu'en dépit de certaines tentatives par endroit de refus d'accès des représentants des partis pour des diverses raisons (question d'identifiant, nombre par candidat, incompréhension avec certains responsables de BV), nos observateurs ont constaté la présence en moyenne 3 délégués par BV.
- 2.6. **Affluence des électeurs (taux de participation)**: Les bureaux de vote ont connu une forte affluence des électeurs aussi bien dans le grand Conakry que dans les préfectures couvertes par notre observation. *Le taux de mobilisation des électeurs et acteurs électoraux est largement au-dessus en comparaison aux élections précédentes. Pour les électeurs, le taux de participation par notre observation est estimé en moyenne national à **77,48%** du nombre d'inscrits.*
- 2.7. **Des opérations de dépouillement** :
Il faut noter qu'en dehors de la double interprétation de façon contradictoire de la loi sur les destinataires de PV de bureau de vote entre la CENI et l'opposition, qui a fait l'Object d'interpellation et d'alerte par notre

organisation, à laquelle Cour Constitutionnelle a apporté de façon un peu tardive des éclaircissements, les opérations de dépouillement se sont déroulées de façon paisible avec la même maturité qui a caractérisé les opérations de vote.

2. De la remontée et la centralisation des PV de Bureaux de Vote






Il faut signaler après la conférence de presse que le réseau CoJeLPaiD et ses collaborateurs de la SYN.CE.RE ont organisé à 13h le lundi 19 octobre 2020 pour présenter le rapport préliminaire sur le déroulement du scrutin de l'ouverture des BV jusqu'au dépouillement des votes, avec violences et restriction de déplacement qui ont été enclenchés, après que le candidat de l'UFDG/ANAD se soit déclaré vainqueur dans la soirée du même jour, la Coordination Générale du Réseau CoJeLPaiD après concertation avec structures de base et ses partenaires, a pris la responsabilité de demander à tous ses observateurs de sursoir à tout déplacement en dehors de leurs zones d'habitation, tant que ce contexte de violence préjudiciable à leur sécurité sera de mise. Pour ce faire, il a été demandé de faire le monitoring de la violence dans leurs zones d'influence, dans la limite de garantie pour leur sécurité, qui reste prioritaire pour les responsables du Réseau. A cet effet, notre observation n'a pas pu traiter de la remontée et de la centralisation des procès-verbaux de bureaux de vote.





Il est à noter que le Réseau CoJeLPaiD fidèle à sa ligne de prévention et de gestion du contentieux, a développé une approche d'observation beaucoup plus axée sur la prévention, que sur du simple témoignage du déroulement du scrutin. A cet effet, certaines situations ont été jugées conflictogènes par la Chambre de Décision après analyse et ont été généralement remontées pour des mesures préventives. Pour ce faire, il faut noter :

3.1 Sur le plan technique et opérationnel :






- Tentatives de votes multiples/intimidation dans le centre de vote école Sofia pole dans la commune de Matoto, quartier Simbah 2 et à Dubréka, dans le quartier Kenendé, BV4-2;

-  Difficultés pour certains électeurs à retrouver leur bureau de vote avec l'affichage tardif des listes. C'est le cas à Conakry (quartier Kiroty par exemple) où des écoles privées qui ont abrité les BV par le passé, ayant fait l'objet d'attaques pendant le double scrutin du 22 mars 2020 ont réfugié cette fois d'accueillir le vote ;
-  Faible maîtrise par certains agents électoraux, comme par exemple l'incompréhension observée entre les présidents des BV 1 et 3, quartier Madina, dans la commune urbaine de Labé et le président de la CPI autour du vote par dérogation des agents de défense/sécurité ;
-  Tentatives et même l'utilisation par endroit des anciennes cartes électeur, comme ce fut le cas au quartier Landreah, commune de Dixinn dans les BV Dialloya 1 et Dialloya 2;
-  Expulsion d'observateurs des BV, notamment pendant le dépouillement, par certains présidents de BV ;
-  Des publications des résultats sur les réseaux sociaux et par une certaine catégorie de sites internet, pour la plus part sans fondement objectif ont été observables sur la toile.








a. Le plan du cadre juridique

-  Le style de rédaction du code électoral (art. 84 et 85) relatif à la gestion des PV de BV, avec la saisine tardive de la Cour Constitutionnelle par l'opposition et son arrêt aux effets peu probant, ce facteur a constitué le principal point de discorde, ainsi la cause visible des violences post électorales;
-  Le consensus politique en opposition à la loi comme le cas des deux millions et demi des électeurs environs qui figuraient dans le fichier sans pièces d'indentification, a été à la fois une violation du droit de vote des citoyens et source d'instrumentalisation politicienne.


b. Le plan de droit l'homme :

-  La restriction du droit d'accès pour des candidats ou directores de campagne à certaines zones du pays, notamment en haute et en moyenne Guinée par endroit;
-  La non remise de PV de Bureau de Vote aux représentants de tous les candidats, comme l'indique l'arrêt bien que tardif de la Cour Constitutionnelle ;
-  Des exactions commises sur des civiles et par endroit sur des services de sécurités et de défense ;
-  Des pertes en vies humaines, parfois avec atrocités, sans justice pour les familles endeuillées ;
-  Des biens publics et privés pillés/vandalisés ou emportés par des bandits de quartiers.

c. Le plan social et politique

-  La non reconnaissance par le principal opposant de la victoire du candidat élu ;
-  L'intérêt démesuré des coordinations régionales à la politique politicienne, avec une démission quasi-totale dans leur rôle de promotion de nos valeurs socioculturelles de paix et d'humanisme ;
-  Un tissu social très fragilisé avec une certaine stigmatisation et le repli identitaire ;
-  La politisation depuis des décennies de l'administration qui se renforce du jour au jour au détriment de son efficacité ;
-  Des arrestations d'opposants et activistes avec de longues durées de détentions préventives sans informations réelles du public par la justice des chefs d'accusations et un retard considérable dans le traitement de leur cas au regard de l'impact sur la paix et la quiétude sociale ;
-  Une très faible représentativité de l'opposition à l'Assemblée Nationale ;
-  L'utilisation abusive des réseaux sociaux par la publication et/ou le partage d'informations qui sont de nature à porter préjudice à la paix sociale et l'unité nationale.

d. Le plan du dialogue

-  Depuis la tenue du double scrutin, aucun effort réel du gouvernement pour un dialogue structuré et franc n'est perceptible ;

- 🌍 La mise en avant par l'opposition des préalables au dialogue, pouvant d'être généralement inscrits à l'agenda du dialogue ;
- 🌍 Une certaine banalisation par la mouvance de nos efforts (société civile) avec les leaders religieux (le Grand Imam de la mosquée Fayçal et Monseigneur l'Archevêque de Conakry) pour la promotion de dialogue politique ;
- 🌍 Le déficit d'appui et de valorisation du gouvernement au modèle de cohésion inter religieuse qu'incarnent les chefs religieux, le Grand Imam de la mosquée Fayçal El. Mamadou Saliou Camara et l'Archevêque de Conakry Monseigneur Vincent Coulibaly, dans un contexte sous régional de risque d'extrémisme religieux.



IV. LES FORCES

- 🌍 Une forte mobilisation des populations avec civisme et maturité politique le jour du scrutin ;
- 🌍 Un engagement réel des Organisations de la Société Civile, les leaders religieux et la Communauté Internationale pour la transparence, l'inclusion et la crédibilité du scrutin ;
- 🌍 Un engagement des partis politiques candidats à sécuriser le vote de leurs militants ;
- 🌍 Des conditions techniques nécessaires réunies par la CENI pour le déroulement du scrutin;
- 🌍 La présence effective des agents de l'USSEL au niveau des BV ;
- 🌍 La disponibilité effective de la CENI et la Cours Constitutionnelle aux alertes faites par les Organisations de la Société Civile.

V. RECOMMANDATIONS PRELIMINAIRES


4.1 Avant la proclamation des résultats

- 🌐 Le traitement équitable et juste de la remontée et la centralisation des Procès-Verbaux de Bureau de Vote ;
- 🌐 Un monitoring efficace et juste des discours et réseaux sociaux ;
- 🌐 Le renforcement de la communication à temps réel par la CENI sur chaque situation qui nécessiterait une compréhension soutenue/complémentaire des partis prenantes ;
- 🌐 La mise en place d'un mécanisme d'information et de sensibilisation sur le traitement du contentieux électoral et sur les décisions de la Cours Constitutionnelle en lien avec le contentieux.



4.2 Après la proclamation des résultats définitifs

- 1) L'ouverture d'un dialogue national au tour des crises récurrentes et le renforcement de l'Etat de droit dans le pays ;
- 2) La mise œuvre des conclusions du rapport de la commission provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale ;
- 3) La mise en place d'un mécanisme de recueil et de prise en compte des points de vu de l'opposition extra parlementaire dans les procédures de législation ;
- 4) La réforme de la loi électorale avant tout autre scrutin ;
- 5) La recomposition de la CENI en format hybride comme suit :
 - 🌐 Une instance politique composée des politiques et chargée du suivi des élections ;

-  Une instance technique composée des cadres recrutés sur la base de compétences et intégrité, chargée de l'organisation des élections ;
- 6) La mise en place d'une commission mixte d'enquête sur les exactions commises ces derniers temps ;
 - 7) Faire une réorientation par loi des coordinations régionales vers la culture et la promotion de nos valeurs socioculturelles de paix et d'humanisme ;
 - 8) Le renforcement du civisme et la culture du dialogue entre les services de sécurité/défense et les populations.

VI. CONCLUSION SUR L'ANALYSE SITUATIONNELLE

A l'analyse globale du déroulement du scrutin du 18 octobre 2020, sous l'angle de la prévention et la gestion du contentieux électoral ou autre situation conflictuelle connexe, en comparant d'une part les conditions techniques réunies avec la maturité des populations qui ont été globalement satisfaisantes le jour du scrutin et la confusion d'ordre juridique au tour de la gestion des PV de Bureau de Vote ou de leur Centralisation accompagnée de violences et pertes (en vies humaines et biens publics/privés) post électorales énormes; nous pouvons tirer la conclusion, qu'avant l'organisation de toute autre élection, la Guinée doit nécessairement remplir trois (3) conditions, à savoir : (i) – l'organisation d'un dialogue imminent et franc, (ii) – une réforme de la loi électorale et toute autre loi en lien avec les élections afin de réduire les risques de violences d'ordre juridique et politique, (iii) – le renforcement de la justice et la sécurité, notamment l'Unité de sécurisation en charge des élections en nombre et en qualité.

Abdoul Sacko

Coordinateur du Réseau CoJeLPaiD
Coordinateur de l'Unité de Coordination Technique de la SYN.CE.RE
+224 622 94 34 32
www.cojelpaidguinee.org